

## **AVIS PUBLIC**

Avis est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se déroulera le 20 janvier 2026 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

### **2776, rue Dufour**

Objet de la demande de dérogation mineure 2025-0071 :

- Permettre la reconstruction d'une résidence unifamiliale isolée située à 6,52 mètres de la limite de propriété avant, alors que la marge avant minimale dans la zone est de 7,6 mètres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce mercredi 17 décembre 2025.

*(signé)*  
Nathalie Girard  
Directrice générale et greffière-trésorière